

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

FRAIS

L'acheteur paiera au profit de la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat pour

Matériel judiciaire : Au profit de la SCP DE MAREDSOUS - SOLIBIEDA en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 11,90 % H.T soit 14,28 %T.T.C

Véhicules judiciaires : Au profit de la SCP DE MAREDSOUS - SOLIBIEDA en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 11,90 % H.T soit 14,28 %T.T.C + 70 € F.D

1. AVANT LA VENTE

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA avec la diligence requise, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Nous ne retournons pas sur les sites de vente avant celles-ci. Nous ne pouvons donc vous donner d'informations complémentaires autre que celles figurant sur interencheres. Pour une information complète, il vous appartient de vous déplacer ou de mandater quelqu'un pour venir à l'exposition de vente publique.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente.

Si vous enchérissez dans la vente vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à hdvmadeleine@orange.fr
- remis au personnel sur place
- envoyés par la poste aux bureaux de la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA.

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus).

Si vous souhaitez un ordre d'achat, une date de clôture est indiquée en description. AUCUN ORDRE OU AUCUNE DEMANDE POSTERIEURE NE SERA PRISE. Nous n'avons pas accès à nos mails pendant les ventes.

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais. Pour enchérir merci de nous fournir les documents suivants :

Pièce d'identité,

RIB,

Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail)

ATTENTION : nous ne prenons aucun ordre sur du matériel conséquent. Devant rendre le site au propriétaire directement après la vente, ces biens ne pourront être transportés par notre étude. Il vous appartient de vous déplacer pour enchérir.

3. LA VENTE

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères.

4. APRÈS LA VENTE

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- En espèces en euro dans les limites suivantes :
- 1 000 € pour les commerçants
- 1 000 € pour les particuliers français
- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par carte de crédit
- Par virement en euro au compte (**Un RIB vous sera fourni**)

- Le paiement par chèque est refusé

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur complet paiement. Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable. **L'acheteur est responsable de ses acquisitions dès l'adjudication prononcée.** Nous mettons en place un système de surveillance mais ne garantissons AUCUNE AVARIE NI AUCUN VOL arrivés sur notre site ou sur un autre lieu après l'adjudication.

ENVOIS

AUCUN ENVOI N'EST FAIT PAR LA MAISON DE VENTE les enlèvements auront lieu directement après la vente.

LIVRAISONS

AUCUNE LIVRAISON N'EST FAITE PAR LA MAISON DE VENTE les enlèvements auront lieu directement après la vente.

5.IMPAYES :

la SARL HOTEL DES VENTES ORLEANS MADELEINE ou la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA sont abonnées au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS »).

En participant à la vente, vous reconnaissez être informé(e) que :

- tout bordereau de vente impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'être inscrit au Fichier TEMIS et de restreindre votre capacité à participer aux ventes aux enchères
- les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication vous sont adressées à l'adresse e-mail et/ou postale déclarée auprès de la structure de vente.

Si vous êtes inscrit(e) au Fichier TEMIS, la SARL HOTEL DES VENTES ORLEANS MADELEINE ou la SCP DE MAREDSOUS SOLIBIEDA pourront conditionner l'accès à ses services à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou vous refuser l'accès à certains services pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

AVIS IMPORTANT – PRÉVENTION DES IMPAYÉS :

Le Fichier TEMIS est mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (« CPM »). Il peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France et abonnées au service.

La liste des abonnés est accessible sur le site interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs » ou peut être obtenue sur simple demande.

Votre inscription sera supprimée automatiquement au maximum au bout de 24 mois si vous ne faites l'objet que d'une seule inscription, et de maximum 36 mois si vous faites l'objet de plusieurs inscriptions.

Pour savoir si vous êtes inscrit(e) sur le Fichier TEMIS et par quelle(s) structure(s) de vente abonnée(s), vous pouvez écrire à Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou à contact@temis.auction, en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Pour contester l'inscription d'un bordereau, une fois la réponse de CPM obtenue, vous devrez intervenir auprès de la structure à l'origine de votre inscription afin qu'elle mette à jour les informations vous concernant. En cas de difficultés, vous pourrez, si vous l'estimez nécessaire, adresser une réclamation à CPM en apportant toute précision et tout document justificatif nécessaire à l'instruction de votre réclamation. Pour toutes informations complémentaires sur le Fichier TEMIS et vos droits, vous pouvez consulter : - les conditions de ventes figurant dans le catalogue de ventes et sur notre page web (interencheres.com) ; - la politique de protection des données personnelles de TEMIS accessible sur le site <https://temis.auction>.